

La compétitivité, condition *sine qua non* de la souveraineté

Vers un nouveau contrat de confiance entre l'action publique et la filière betteravière.

La filière betterave-sucre-éthanol place ses meilleurs espoirs dans les Conférences de la Souveraineté. Alors qu'elles ouvrent une perspective de croissance et de résilience pour nos producteurs, nous observons que toutes les analyses et études économiques convergent, sans exception, sur une restauration impérative de la compétitivité française.

Ces conférences ne produiront de résultats mesurables et durables que si elles questionnent la responsabilité centrale de l'action publique dans le déclassement de la compétitivité agroalimentaire. Un changement fondamental de vision est attendu à cet égard de la part de nos gouvernants et administrations, à plus forte raison dans le nouveau contexte de menaces géopolitiques et commerciales internationales.

Nos objectifs économiques sont clairs et ambitieux :

- **Marché français** : sanctuariser a minima le volume national actuel. Toute baisse marquerait un recul supplémentaire de souveraineté, déjà affaiblie par 25 ans de désindustrialisation. Les débouchés non-alimentaires sont à développer, en ce qu'ils concourent significativement au renforcement de l'activité agricole et de la compétitivité industrielle.
- **Marché européen** : préserver et renforcer les positions françaises. Absorbant la moitié de la production française de sucre, l'Europe demeure le premier marché d'exportation et une condition vitale de la pérennité du parc productif national.

- **Marché mondial** : répondre à une consommation mondiale en croissance. Rester compétitif sur le grand export donnera également à la France une capacité de réguler son marché intérieur.

La filière dispose encore d'un grand potentiel productif (surfaces betteravières, allongement des campagnes sucrières). Il ne sera mobilisable pour s'ajuster aux besoins du marché que s'il n'est pas bridé par des contraintes publiques excessives ou contradictoires.

- Une politique publique favorable à la progression des rendements agricoles est indispensable.
- La filière appelle à combattre activement toute mesure publique susceptible de nourrir la défiance du consommateur (agri-bashing, fiscalité punitive), incompatible avec l'objectif de souveraineté.
- Les instruments de stabilisation du marché prévus par la PAC doivent pouvoir être pleinement exploités, afin d'éviter une répétition de la crise post-quota.
- La souveraineté devra se traduire, enfin, par une politique commerciale extérieure cohérente, incluant le gel des concessions à l'importation (l'UE importe 1/5^{ème} de sa consommation) et l'égalisation des conditions de concurrence.

En conclusion, la souveraineté ne peut s'appréhender que sous l'angle central de la compétitivité, bien mieux qu'à travers une compilation d'objectifs de production ou de consommation alimentaire, afin d'assurer la rentabilité de la culture de la betterave et donc la rémunération de nos agriculteurs.

Nos priorités : restauration de la fonction et de la liberté productives des acteurs de la filière, sobriété normative, simplification, réduction (ou compensation) des surcoûts issus des politiques publiques, auto-régulation plutôt que réglementation.